



LPO ANJOU

Tichodrome échelette © Alain Guillemart

Rapport financier **2024**

lpo-anjou.org

Agir pour
la biodiversité



COMPTES ANNUELS

Vous trouverez les comptes annuels complets en annexe au rapport du Commissaire aux comptes. Ils ont été établis dans le respect des nouvelles normes comptables applicables aux associations.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Fonds Européens (FEDER)

L'adoption tardive du programme régional de fonds européens (FEDER) en octobre 2022 a retardé le dépôt des demandes de co-financements des deux animations Natura 2000 pour les sites de la Loire amont et de la Champagne de Méron. À la clôture de l'exercice 2023, les conventions de financement des années 2022 et 2023 n'étaient toujours pas produites.

Les conventions 2022, 2023 et 2024 ont été signées cette année et les écritures comptables des 3 années, passées sur l'exercice 2024.

Le co-financement de la Réserve Naturelle Régionale des coteaux de Pont-Barré (années 2023 à 2025), déposé en décembre 2023, n'avait pas pu être instruit avant la clôture de l'exercice 2023. La convention triennale a été signée cette année et enregistrée donc comptablement à l'exercice 2024.

Au total, les fonds du FEDER représentent cette année 205 410 €, dont 110 424 € au profit d'actions réalisées en 2022 et 2023, soit 54 % du total. Si on retraits ce montant au résultat de l'exercice 2024, on obtient un résultat de l'exercice net 2024 de 84 050€.

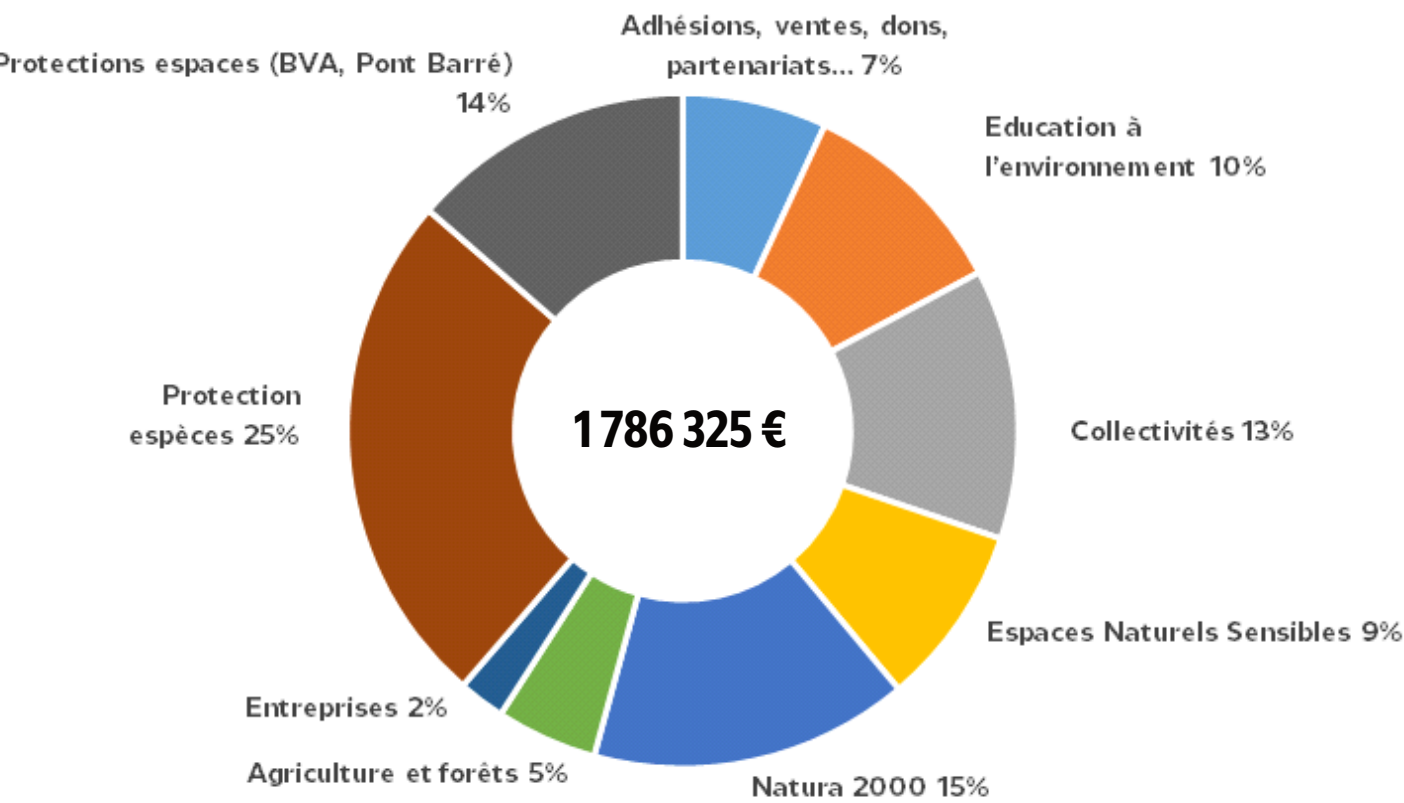
L'ACTIVITÉ 2024 – LE COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2024	31/12/2023
Collectes - Cotisations - Contributions volontaires	23 830 €	23 193 €
Production vendue – Biens / Marchandises	26 814 €	25 130 €
Production vendue - Services	767 062 €	911 845 €
Production stockée	-36 266 €	-53 514 €
Concours publics et subventions d'exploitation	902 873 €	419 201 €
Dons manuels	27 921 €	28 360 €
Reprises sur provisions - Transferts de charges	37 431 €	37 431 €
Utilisation des fonds dédiés	43 408 €	47 505 €
Autres produits	3 €	20 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 786 325 €	1 439 172 €
Achats marchandises	12 037 €	15 964 €
Travaux et prestations sur programmes	206 161 €	173 022 €
Frais de fonctionnement	221 094 €	163 177 €
Impôts et taxes	51 218 €	59 448 €
Frais de personnel	1 013 721 €	989 427 €
Amortissements et provisions	33 957 €	33 537 €
Abandon de frais bénévoles	20 333 €	22 714 €
Reports en fonds dédiés	36 540 €	43 408 €
CHARGES D'EXPLOITATION	1 595 062 €	1 500 697 €
RESULTAT EXPLOITATION =	191 264 €	-61 525 €
Produits financiers	2 717 €	1 864 €
Charges financières	506 €	749 €
Résultat financier	2 211 €	1 115 €
RESULTAT COURANT =	193 475 €	-60 410 €
Produits exceptionnels	- €	49 416 €
Charges exceptionnelles	- €	61 €
Résultat exceptionnel	- €	49 355 €
RESULTAT DE L'EXERCICE =	193 475 €	-11 055 €
Total des produits	1 789 042 €	1 490 452 €
Total des charges	1 595 568 €	1 501 507 €
Bénévolat valorisé	752 616 €	644 775 €

PRODUITS D'EXPLOITATION

L'année 2024 est marquée par une importante hausse du niveau d'activité. Le produit d'exploitation s'établit à **1 786 325 €** contre 1 439 172 € en 2023 (+ 24 %).

Il se répartit de la façon suivante entre les différents pôles d'activités :



Cette répartition témoigne de la variété et de la constance des actions engagées par l'équipe salariée avec le soutien et la contribution active de bénévoles.

Elle est également à l'image des nombreuses sources de financements, très majoritairement publiques, liées au déploiement en Anjou des principales politiques de protection de la biodiversité.

En 2024, presque toutes les catégories d'actions ont progressé. On notera toutefois trois principales évolutions :

- La baisse des actions en partenariat avec les collectivités et les EPCI (- 16,5 %), alors même que les expertises et accompagnements « Refuges » ont augmenté sur cette même période de 86,6 %
- La hausse caractérisée des actions en faveur de la protection des espèces menacées (+ 37,6 %).
- L'activité « agriculture et forêts » a connu une forte progression, passant de 46 253 € à 85 030 €, soit une augmentation de 83,8 %.

Ressources propres, dons et legs

La contribution financière courante des adhérents (cotisations, dons et ventes) et donateurs représente, après déduction des achats, environ 40 000 € (soit environ 2.3 % du budget). Modeste, elle est pourtant essentielle à la couverture des frais de certaines activités (accueil, médiation faune sauvage...).

Bénévolat valorisé

Depuis plusieurs années, la LPO Anjou intègre dans ses comptes une évaluation financière de la contribution bénévole pour des actions de conservation ou de gestion de l'association. Leur valorisation répond à des règles précises définies par l'administration.

Depuis 2021, sur la base de travaux réalisés par la LPO France, nous avons décidé d'y ajouter la valorisation des observations collectées dans Faune-Anjou. Au titre de l'année 2024, 290 290 données ont été saisies. Après déduction de celles collectées par l'équipe salariée, les stagiaires et volontaires dans le cadre de missions financées, ce total est ramené à 255 269. Parmi celles-ci, 5 386 ont fait l'objet d'un processus de validation par des bénévoles.

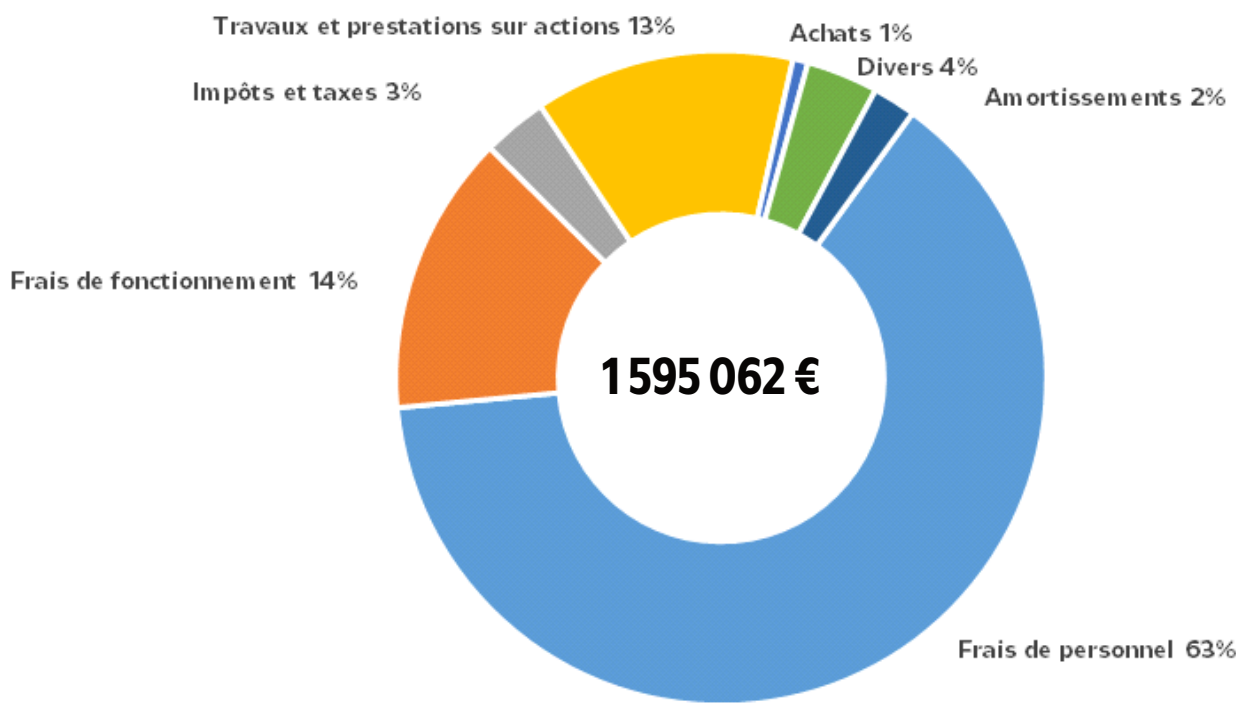
Conformément aux référentiels établis par la LPO France, le temps de collecte de chaque donnée est estimé à 8 mn et celui de la validation à 10 mn, correspondant respectivement à 38 705 et 898 heures.

En 2024, les valeurs suivantes ont été comptabilisées au titre du bénévolat :

	Temps	€ / heure	Valorisation
Heures sur actions et gestion	7 642 h	15,93 €	121 740 €
Base de données Faune-Anjou	39 603 h	15,93 €	630 876 €
dont Observations	38 705 h		
Validation des données	898 h		
Totaux	47 245 h		752 616 €

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, d'un montant de **1 595 062 €**, progressent moins vite que les produits. Elles augmentent cette année de 6 % (contre 10 % entre 2022 et 2023). Cette hausse est essentiellement liée aux prestations/achats sur actions et aux frais de déplacement et d'entretien des véhicules de service.



Prestations et fournitures sur actions

Ces achats sont assez stables. Ils n'ont pas connu d'augmentation majeure.

Frais de personnel

En incluant les taxes assises sur les salaires, ils augmentent cette année de 22 672 € et représentent 66 % des charges de l'association (contre 68 % en 2023).

Au 31 décembre 2024, 26 salariés.es et 1 alternante composaient l'effectif de l'association représentant 23,5 ETP (Équivalent temps plein) contre 23,2 au 31 décembre 2023.

Au titre de l'année, on notera :

- Le départ du directeur et le recrutement d'une nouvelle directrice, avec une période d'intérim de 5 mois gérée par la Présidente et une partie des membres de l'équipe salariée (responsables d'activité, coordinateurs, équipe administrative)
- L'embauche en CDD d'une chargée d'études, d'un chargé de communication, d'un doctorant, d'une gestionnaire de réserve et d'une assistance administrative et comptable en alternance
- L'embauche en CDI d'un chargé de mission expert botaniste

	Femmes	Hommes	Total 2024	Rappel 2023	Rappel 2022
Contrat à durée indéterminée	12	11	23	23	22
Contrat à durée déterminée	3	1	4	1	2
Effectif total	15	12	27	24	24
Temps plein	8	10	18	20	18
Temps partiel	4	1	5	4	6
ETP fin d'année	13,5	10	23,5	20,4	23,2

Frais de fonctionnement

La répartition des frais de fonctionnement dans les charges a augmenté de 3 points entre 2023 et 2024, avec une hausse significative de 57 317 € (+ 35,5 %).

On notera l'évolution significative des postes suivants :

- Frais de locaux (+ 6 132 €)
- Les assurances (+ 7 497 €) : un parc véhicule plus conséquent, une équipe qui s'étoffe et des équipements plus importants
- Les honoraires (+ 6 152 €) : la mise en place d'un accompagnement RH pendant la période de vacance du poste de directeur(rice)
- Les frais de déplacement et carburants (+ 5 095 €)

Impôts et taxes

Ils sont presque exclusivement constitués par des taxes assises sur les rémunérations (taxe sur les salaires et formation continue) et intégrés à l'analyse des frais de personnel.

Amortissements

Cette somme correspond à la dépréciation estimée et forfaitaire des actifs immobilisés de l'association (voir plus loin - bilan).

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat d'exploitation est excédentaire de **193 475 €**.

Rappelons, comme il est précisé dans les faits marquants, que les fonds européens (Feder) obtenus pour les années 2022, 2023 et 2024 représentent 205 410 € des produits cette année, ce qui explique principalement ce résultat excédentaire.

Les actions réalisées en 2022 et 2023 ont contribué à hauteur de 110 424 €, soit 54 % du montant total des fonds Feder. En retirant cette part du résultat de 2024, le résultat net de l'exercice 2024 est dévalué à 84 050 €.

LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31/12/2024 – LE BILAN

Le bilan est un instantané de la situation financière de l’association au 31 décembre de chaque année. Il permet de faire un point sur les équilibres entre ressources et besoins de financements.

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023	PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	- €	- €	Fonds propres sans droit de réserve	498 426 €	509 481 €
Immobilisations corporelles	97 838 €	113 131 €	Résultat de l'exercice	193 474 €	-11 055 €
Autres immobilisations	225 €	225 €	Autres fonds	- €	- €
Actif immobilisé	98 063 €	113 356 €	Fonds propres	691 901 €	498 426 €
			Fonds dédiés et fonds legs	36 540 €	43 408 €
			Provision pour charges retraites	67 254 €	52 134 €
Stocks marchandises et fournitures	6 176 €	6 862 €	Emprunts établissements de crédit	29 924 €	49 840 €
Travaux en cours	23 280 €	59 546 €	Dettes fournisseurs	86 716 €	47 229 €
Créances et autres	959 338 €	595 961 €	Dettes fiscales et sociales	158 145 €	146 650 €
Valeurs mob, banques et caisses	237 665 €	337 367 €	Autres dettes	964 €	6 304 €
Charges constatées d'avance	16 098 €	14 720 €	Produits constatés d'avance	269 176 €	283 819 €
Actif circulant	1 242 556 €	1 014 455 €	Dettes	544 924 €	533 842 €
TOTAL ACTIF	1 340 619 €	1 127 811 €	TOTAL PASSIF	1 340 619 €	1 127 811 €

Actif immobilisé

Il est constitué par les biens durables de l’association (propriétés foncières, matériels et outillages, matériels de bureau...). La valeur d’origine de ces biens s’établit à 381 292 €. Ils sont forfaitairement dépréciés chaque année (amortissements). Ainsi, leur valeur nette était estimée à **98 063 €** au 31 décembre dernier.

En 2024, l’association a réalisé des investissements pour 18 664 € dont :

- 8 979 € de matériels de terrain (longues vues, jumelles...)
- 3 580 € d’aménagements de locaux (équipement électrique bureaux)
- 6 105 € de matériels de bureau et informatiques

Actif circulant / Dettes

Hors trésorerie disponible, l’actif circulant s’établit à **1 004 891 €**. Ce sont les stocks comprenant la valorisation de certaines actions en cours au 31 décembre et ce qui est dû à la LPO Anjou. Parmi ces créances, figurent des engagements fermes de financements d’actions à déployer sur 2024 et 2025 pour 269 176 € (produits constatés d’avances figurant au passif). Déduits, il réduise le dû à court terme à **735 715 €**.

Les dettes hors emprunts sont de **245 825 €**. C’est ce que doit la LPO Anjou à court terme.

Comme il nous est dû plus que nous ne devons, il en ressort que le fonctionnement courant de l’association nécessitait au 31 décembre un **besoin de financement de 489 890 €** contre 193 086 € en 2023.

Le besoin de financement s’est fortement dégradé cette année, notamment avec la hausse importante des créances. Nous devons rester vigilants sur le niveau de notre besoin de financement pour que celui-ci s’améliore en 2025. Dans le but de ne pas fragiliser la trésorerie.

Emprunts bancaires

La LPO Anjou avait au 31 décembre 2024, 4 emprunts en cours pour lesquels il restait à rembourser **29 924 €**.

Ces emprunts ont été souscrits pour subvenir au financement d’actifs immobilisés (matériels informatiques et véhicules).

Fonds propres (et provisions)

Depuis sa création en 1991, l’association a réalisé des excédents (et déficits) cumulés à hauteur de **691 901 €**.

RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Les ressources de l’association	825 619 €
• Ses fonds propres	691 901 €
• Les provisions et fonds dédiés	103 794 €
• Les emprunts (solde dû)	29 924 €
Les besoins de financement à couvrir	587 953 €
• Les actifs immobilisés	98 063 €
• Le besoin de financement courant	489 890 €
Excédent constituant la trésorerie disponible	237 665 €

La trésorerie peut paraître importante. Il convient toutefois de rapprocher cette somme du budget global de fonctionnement d’environ 1 600 000 € pour comprendre qu’elle couvre à peine 2 mois d’activité... Si les dépenses, principalement constituées par les salaires, sont régulièrement réparties sur l’année, les recettes le sont beaucoup plus aléatoirement. Ainsi, la période de juin / juillet est toujours la plus critique et 2024 n’a pas échappé à la règle avec une très forte tension de trésorerie.

Entre la mauvaise valorisation du travail fourni et les intenable délais de perception, le recours imposé aux financements européens pose des questions existentielles à des associations comme la nôtre.